

Pourquoi les discussions doctrinales avec Rome sont elles nécessaires ?

Publié le 1 novembre 2009 · Abbé Pierre Barrère · 7 min de lecture



Chers fidèles vous l'avez appris récemment, enfin Rome accepte d'étudier avec la Fraternité le problème réel, le problème de fond qui est- retenez-le bien – *doctrinal* et non *canonique*.

En effet, une reconnaissance canonique de la Fraternité par l'Eglise conciliaire est actuellement très problématique car nous combattons depuis la fondation de notre Fraternité (1970) les erreurs doctrinales du concile, erreurs qui ne sont pas si différentes des erreurs du passé et qui ont été maintes fois condamnées par le Magistère de Rome au 19^{ème} et 20^{ème} siècle. Si, à tout hasard, une reconnaissance canonique de la FSSPX devait arriver plus tôt que prévue par la Rome actuelle cela signifierait qu'elle accepterait une sorte « *de guerre civile* » dans son sein car la doctrine moderniste et la doctrine traditionnelle s'opposent de manière irréductible.

Comme toutes les guerres civiles cela se terminera toujours, tôt ou tard, par un vainqueur et un vaincu ou, si vous préférez, quelqu'un qui expulse et l'autre qui est expulsé. A moins qu'il y ait conversion réelle à la vraie foi de ceux qui sont dans l'erreur : ce qui n'est pas pour nous déplaire car nous savons que le Christ a promis la victoire à son Eglise qui seule est vraie et sainte.

Jusqu'ici on nous disait et répétait « *obéissez d'abord on verra ensuite pour vous donner une légitimité à vous aussi comme aux autres ralliés* ». Nous avons toujours dit : Ce n'est pas la bonne méthode car le problème est doctrinal. Rome a enfin compris notre point de vue en acceptant ces débats sur les textes mêmes du concile. Il est souhaitable que cet exemple de Rome fasse que les évêques de France se penchent eux aussi sur le problème de la doctrine, alors la solution des difficultés en sera facilitée.

Pourquoi obéir *d'abord*, c'est-à-dire avant la levée des difficultés doctrinales, n'était pas bon ? Tout le monde sait pourtant que l'obéissance est bonne, surtout dans la Sainte Eglise qui est une Société divine hiérarchique et autoritaire. C'est vrai, l'obéissance est bonne, très bonne même. Insistons encore davantage et ajoutons qu'elle est toujours bonne car c'est une vertu et une vertu n'est jamais mauvaise. Cependant il ne faut pas manquer d'ajouter, l'obéissance est certes tou-

jours bonne mais elle n'est pas *systématiquement* bonne. Il y a des cas exceptionnels où obéir n'est pas vertueux, et dans la Sainte Eglise le manque de vertu fait désordre car l'Eglise est une Société divine qui est chargée aussi de nous inculquer le *discernement* pour agir *saintement*. L'Eglise ne canonisera jamais des robots très obéissants. En fait c'est une simple question de morale. Tout le monde comprend qu'un enfant doit toujours obéir à son père mais cependant dans certains cas bien précis et gravement peccamineux il doit résister (et cette résistance n'est pas manquer à l'obéissance parce que ce n'est jamais la vertu d'obéissance qui peut nous obliger à faire le péché).

Pour nous, depuis [le début de la controverse \(1974\)](#), il est impossible d'obéir en conscience à l'Eglise conciliaire puisque ce que l'on nous demande va contre la foi, contre la doctrine catholique. Encore une fois c'est un problème *doctrinal* (cela touche à la foi) et non canonique (d'ordre disciplinaire). Nous disons : il y a dans le Concile Vatican II des erreurs qui vont contre la foi, des erreurs qui diminuent *l'expression de la foi* ou des erreurs dont les conséquences ultimes anéantissent la foi. Voilà pourquoi les sacres de **Mgr Lefebvre** de 1988 n'avaient pas besoin d'une approbation *canonique* des conciliaires car il ne s'agissait pas là aussi d'un problème d'ordre canonique comme le reconnaît maintenant (et enfin) **Benoît XVI**, mais doctrinal.

En fait, c'est une déformation que l'on remarque chez les évêques aujourd'hui et qui est un résultat de la collégialité : l'Eglise conciliaire est une organisation qui est trop penchée sur l'aspect canonique des choses et elle n'est pas suffisamment versée dans la doctrine^[1]. Son principe fondamental peut s'exprimer de la sorte « *Tout ce qui est canonique est légitime* », donc les messes-clowns (en certains endroits cela se pratique avec la complaisance de l'évêque) sont légitimes, les funérailles faites par les laïcs sont légitimes, la communion donnée par les laïcs pareil...etc. Pour la FSSPX ce qui compte c'est la *doctrine d'abord*. Tout ce qui est juridique, canonique n'est légitime que si premièrement la doctrine est vraie, pure et sainte. Ainsi notre principe à nous peut se résumer « *Tout ce qui est canonique est légitime dans la mesure où il n'y a pas d'erreur doctrinale à la base* » : Le problème est doctrinal dit maintenant le Pape Benoît XVI et nous aussi depuis toujours. Il faut savoir que dans les années soixante la méthode de gouvernement de la hiérarchie a changé. L'obéissance à son évêque est devenu le dernier mot d'une quelconque affaire pour la simple raison qu'il possède l'autorité canonique. Mais pour qu'une telle chose soit recevable il faut, chers fidèles, que la doctrine de l'évêque soit irréprochable car le légitime ce n'est pas uniquement ce qui est permis et voulu par l'autorité légitime. Ce serait la porte ouverte à tous les abus. Il faut en plus le respect de la doctrine de toujours. Sinon l'obéissance devient *la reine des vertus*, supérieure à la vertu de foi et c'est encore une énorme bizarrerie : une vertu morale est devenue supérieure à une vertu théologale. Un exemple va vous faire comprendre cette vérité. Pourquoi sommes-nous prêts à obéir à Jésus-Christ aveuglément ? Parce qu'il est le Fils de Dieu et nous le croyons fermement (nous avons la vraie doctrine c'est-à-dire la grâce de la foi qui nous fait admettre les réalités surnaturelles), mais nous ne croyons pas en la divinité Jésus-Christ par obéissance à notre évêque ou aux Papes : ce serait pure folie.

Au bout de quarante ans, à Rome on s'en aperçoit et on commence à comprendre le malentendu, donc on progresse : réjouissons-nous !

Comprenez : si nous nous avions dit « *il n'y a pas de problème doctrinal dans Vatican II* », alors nous aurions dû comme les fraternités ralliées accepter au moins en principe *la nouvelle messe*,

accepter au moins en principe que l'on prêche dans *nos églises la valeur pour le salut de toutes les religions*. Un tel libéralisme est impossible car il a été moult fois condamné dans les encycliques des Papes. Sachez-le : Il y a des erreurs doctrinales inadmissibles dans le concile Vatican II : c'est ce qui sera démontré dans les mois à venir à Rome dans les bureaux du Saint Office où sont partis toutes les condamnations magnifiques des hérésies protestantes, modernistes et libérales qui perdent les âmes.

Fasse que la vérité touche non seulement les intelligences de tous mais aussi les cœurs, il y va du salut éternel d'un très grand nombre.

Abbé Pierre Barrère, In *Le Sainte Anne* n° 213 de novembre 2009

Notes de bas de page

1. Un Cardinal a bien dit au sujet de « l'affaire Lefebvre » : « *Je préfère avoir tort avec le Pape que raison contre le Pape* ». Quant à nous nous préférons avoir raison contre le Pape même s'il est très vrai que nous préférons encore davantage avoir raison avec lui et avec tous les évêques (et même sous leur autorité).

Source : laportelatine.org/actualite/pourquoi-les-discussions-doctrinales-avec-rome-sont-elles-necessaires

© La Porte Latine — Fraternité Saint-Pie X, District de France